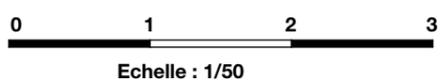
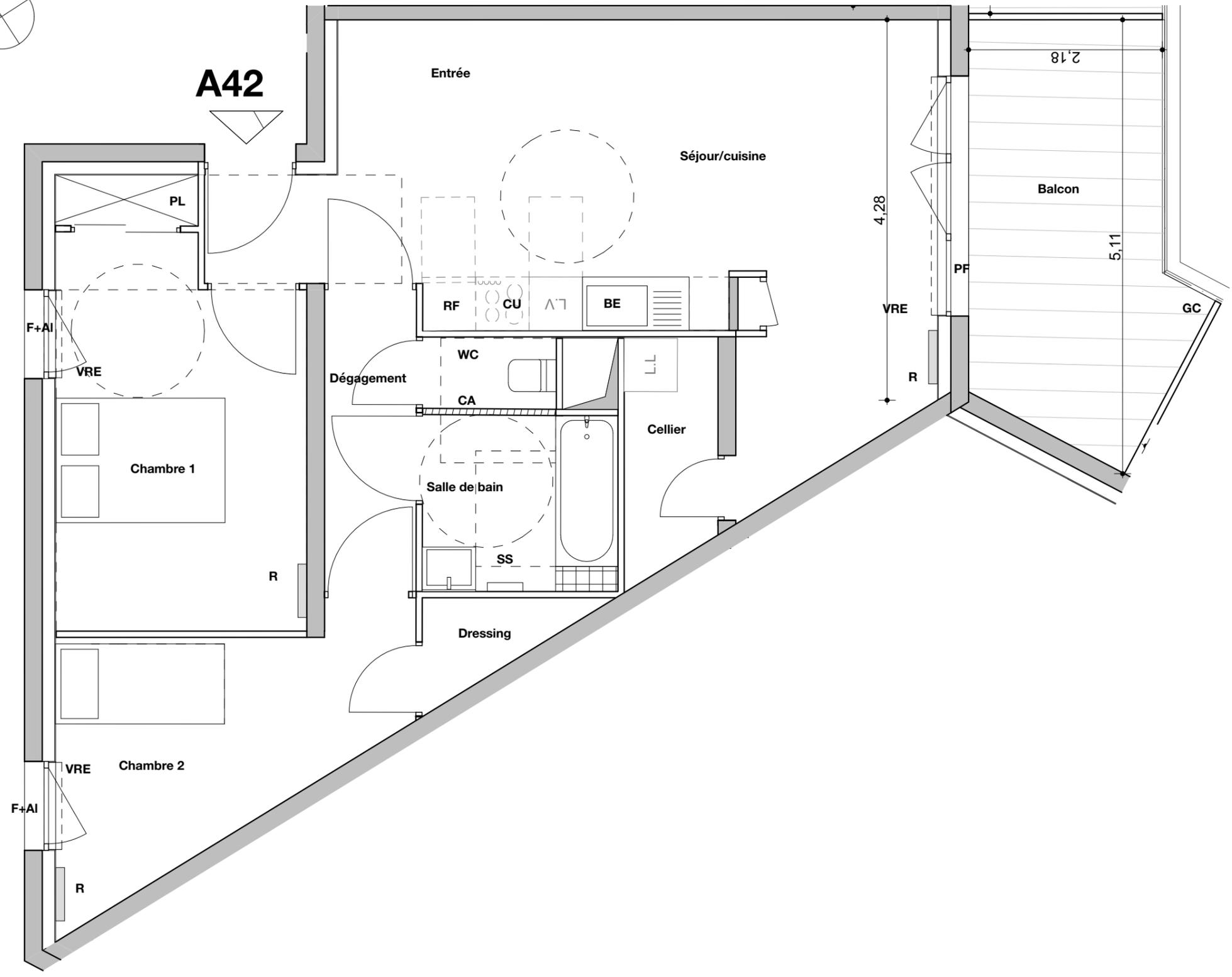


N

A42

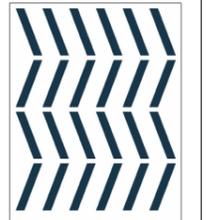


NOTA :

- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
- Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
- Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisation, convecteurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond et la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.
- Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni.

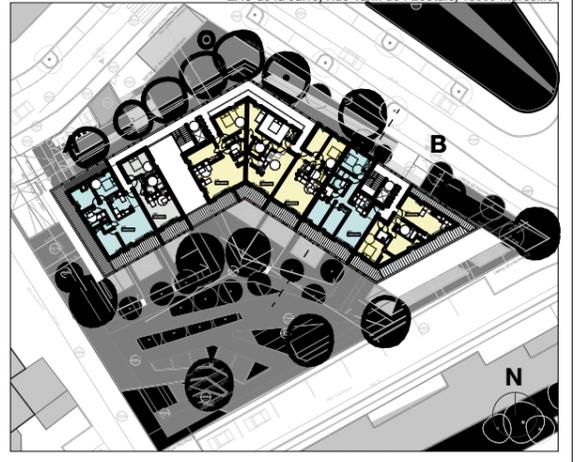


Construire l'avenir ensemble®



MARSEILLE 9°

ZAC de la Jarre, Rue Yann de l'Ecotais, 13009 Marseille



A42

Appartement 3 pièces - R+4 - Bâtiment A

Cellier	2,67	Salle de bains	4,36
Chambre 1	12,93	Séjour Cuisine	25,56
Chambre 2	9,30	Wc	1,20
Dressing	1,46		
Dégagement	3,51		
Entrée	2,71		

SURFACE TOTALE HABITABLE 63,70 m²

Balcon	9,12
--------	------

LEGENDE

- PF : porte-fenêtre
- F : fenêtre
- F+AI : fenêtre avec allège vitrée
- GC : garde-corps
- VRE : volet roulant électrique
- VB : volet battant
- TE : tableau électrique
- PL : placard
- BE : bloc évier
- CA: cloison amovible
- RF : emplacement réfrigérateur
- CU : emplacement cuisson
- LL : emplacement lave-linge
- LV : emplacement lave-vaisselle
- SS : sèche serviettes
- R : Radiateur
- Gaine
- Faux-plafond ou soffite

24/04/2020

indice 1